



Domaine d'utilisation*



INDUSTRIE CHIMIQUE



INDUSTRIE LOURDE



INDUSTRIE LÉGÈRE



GROS OUVRE



AGRICULTURE

Caractéristiques techniques

Demi-masque.

Matière: polypropylène.

Joint facial étanche en TPR.

Harnais de maintien (sur la tête et derrière le cou), avec 2 brides réglables.

Prévu pour adapter deux filtres (vendu séparément).

Avec valve d'expiration.

Coloris: gris.

Poids: 90 g.

Conditionnement: carton de 20 pièces.

Sous-conditionnement: sachet individuel.

Avantages

- > **Léger, compact & confortable** (répartition du poids, filtres latéraux et joint facial doux en caoutchouc).
- > **Circulation de l'air optimale** (2 valves d'inspiration et 1 valve d'expiration).
- > **Excellent maintien** (harnais à l'arrière du cou et de la tête).
- > **Ajustement rapide & facile** (2 brides réglables).
- > **Remplacement simple des filtres** (fixation à baïonnette).
- > **Nombreux filtres compatibles.**



Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III.**
Certifié par **APAVE Sudeurope SAS**, organisme notifié n°0082.

EN 140 : 1998



CE 0082

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

NORMES	
EN 136	Appareils de protection respiratoire: masques complets.
EN 140	Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.
EN 143	Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.
EN 14387	Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés.
EN 149	Appareils de protection respiratoire: demi-masques filtrants contre les particules

EN 14387 - TYPE DE FILTRE	
A (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant.
B (Gris)	Contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant.
E (Jaune)	Contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant
K (Vert)	Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.

EN 143 - CLASSE DU FILTRE	
P1	Faible capacité
P2	Moyenne capacité
P3	Haute capacité
Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement	

EN 149 - DURÉE D'UTILISATION	
NR	Usage unique
R	Réutilisable (plus d'une journée de travail)
D	Capacité respiratoire et durée de vie améliorées (test de colmatage à la poussière de dolomie) Faible augmentation de la résistance respiratoire lorsque le filtre est chargé en particule

EN 149 - DOMAINE D'UTILISATION	
FFP1	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Concentrations: jusqu'à 4,5 x VME ou 4 x APF.
FFP2	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité. Concentrations: jusqu'à 12 x VME ou 10 x APF.
FFP3	Contre les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à haute toxicité. Concentrations: jusqu'à 50 x VME ou 20 x APF.

Concentration d'un aérosol solide ou liquide nocif théorique (100 mg/m³)

Type de filtre	Calcul	Résultat (mg/m³)
FFP1	100 / 4,5	22
FFP2	100 / 12	8
FFP3	100 / 50	2

VME = 15 mg/m³

Pour cet exemple, le masque FFP2 est le plus adapté. Le FFP1 n'apporte pas une protection suffisante alors que le FFP3 surprotège l'utilisateur.

VME = valeur moyenne d'exposition. C'est la valeur limite d'un gaz ou d'une poussière (exprimée en ppm ou mg/m³) à laquelle un individu peut être exposé durant une journée de travail (8h/jour) durant toute sa vie professionnelle, sans risque pour sa santé.

APF = facteur de protection attribué.

